

DEMANDE DE DEROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*
LA DESTRUCTION *
LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES
***cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande**

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom :
 Ou Dénomination (pour les personnes morales) : **OPIE-PROVENCE-ALPES-DU-SUD**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **Michel PAPAZIAN, coordinateur, liste des mandataires jointe**
 Adresse : **Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille, Palais Longchamp**
 Commune : **Marseille**
 Code postal : **13233 Cedex 20**
 Nature des activités : **Améliorations de la connaissance de la biodiversité de l'entomofaune de la région PACA.**

Qualification : **cf. Liste jointe**

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Coleoptera (Coléoptères)	indéterminé	Espèces citées dans l'Arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Document joint).
B2 Lepidoptera (Lépidoptères)		
B3 Odonata (Odonates)	indéterminé	
B4 Orthoptera (Orthoptères)		

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>

Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Inventaires nationaux : des Coccinelles, des Fourmis, des Coléoptères Saproxyliques, des Diptères, des Rhopalocères et des Zygènes, des Araignées ; Déclinaison régionale du Plan national d'Actions en faveur des Libellules (PRAO).

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé

S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : **relâcher immédiat sur place**

S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges préciser : **Filet entomologique, piège d'interception, nappe de battage, filet troubleau, filet fauchoir, attraction lumineuse,**

Autres moyens de capture Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser : **Attraction lumineuse sur drap blanc.**

Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Modalité de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des oeufs Préciser :
 Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :
 par pièges Préciser :
 par capture et euthanasie Préciser :
 par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Autre formation	Préciser : Qualification différente pour chaque membre (Liste jointe). Préciser
---	---

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **2019 à 2021.**
La date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **La Région PACA**
Départements : Cantons :
Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesures de protection réglementaires	<input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	Mesures contractuelle de gestion de l'espace	<input type="checkbox"/>

Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

.....

Suite sur papier libre.

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Envoi - à la base de données SILENE-PACA,

- aux gestionnaires pour la connaissance de la biodiversité entomologique des zones règlementées.
- aux responsables des divers Inventaires nationaux et locaux.
- **DREAL-PACA**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux	Fait à Marseille Le 5 décembre 2018 Signature du demandeur
	